

Enseignement supérieur et recherche

CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES

Organisation générale des études et horaires des classes préparatoires économiques et commerciales aux grandes écoles

NOR : ESR50757709A

RLR : 472-0

ARRÊTÉ DU 24-7-2007

JO DU 4-9-2007

ESR

DGES B2-3

Vu code de l'éducation ; D. n° 94-1015 du 23-11-1994 mod. par D. n° 2007-692 du 3-3-2007, not. art. 2, 3 et 11 ; arrêtés du 23-3-1995 ; avis du CSE du 9-7-2007 ; avis du CNESER du 4-6-2007

Article 1 - L'annexe III et l'annexe VIII (partie option technologique) de l'arrêté du 23 mars 1995 définissant l'organisation générale des études et les horaires des classes préparatoires économiques et commerciales aux grandes écoles sont **remplacées** respectivement par les annexes I et II jointes au présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de l'année scolaire 2007-2008 pour la première année de classe préparatoire économique et commerciale, option technologique et à compter de l'année scolaire 2008-2009 pour la classe de 2ème année.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 juillet 2007

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche
et par délégation,
L'adjoint au directeur général de l'enseignement supérieur
Jean-Pierre KOROLITSKI

Annexe 1

Horaire hebdomadaire des classes préparatoires économiques et commerciales, Option technologique

DISCIPLINES	1ère Année		2ème Année	
	TD	cours	cours	TD
Mathématiques et informatique	4	2	4	2
Culture générale	6		6	
Langue vivante étrangère I	4		4	
Langue vivante étrangère II	5		4	
Économie	3		3	
Management et gestion de l'entreprise	3	2	3	2
Droit	3		3	
Éducation physique et sportive	2		2	
TOTAL	30	4	29	4

Annexe 2

Durée hebdomadaire des interrogations orales dans les classes préparatoires économiques et commerciales, option technologique

CLASSES	Interrogations orales							
	Mathématiques	Culture générale	Langues vivantes étrangères		Informatique	Économie	Droit	Management et gestion de l'entreprise
			LVE1	LVE2				
Option technologique 1ère année	10 min	10 min	10 min	10 min	5 min	10 min	10 min	20 min
Option technologique 2ème année	10 min	10 min	10 min	10 min	5 min	10 min	10 min	20 min

[haut de page](#)